

PV DE REUNION DE COMITE 2024

par visioconférence le mardi 3 septembre 2024 à 12h15

Présents : Barbara Frank (présidente), Dominique Delley (vice-président), Paul Gaullier (trésorier), Jacques Albohair (directeur), Hélène Harment (secrétaire).

1. Associatif 2024

a) Recherche de fonds et gestion

Nous avons pu récolter 24'690 Fr. à ce jour, montant le plus bas depuis deux décennies.

b) Ordre du jour de l'AG 2024

Le prochain ordre du jour a été décidé avec comme thème extraordinaire, la validation de la décision du Comité sur la relocalisation des activités vers l'Afrique, la création d'une filiale au Sénégal et une légère modification des Statuts pour mieux encadrer cette orientation.

2. Retour du terrain 2024

a) Liban. Difficultés récentes du pays et conséquences

Vu la situation à Gaza et le conflit armé entre le Hezbollah et Israël, les libanais craignent le pire. Ce qui ne les empêche pas de vivre "normalement" - manière de conjurer le sort et de se focaliser sur ce qui est encore possible. Des missiles sont tombés sur le territoire de la Bekaa mais sans causer de dégâts importants. La situation économique est de plus en plus catastrophique, la livre libanaise étant passée de 60'000 à 90'000 LBP pour 1 dollar US, devise désormais répandue dans le pays. 70% des ménages libanais n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture. Parmi les réfugiés, le pourcentage monte à 99%. 1 enfant sur 10 travaille. 50% des familles ont interrompu l'éducation de leurs enfants. 4 familles sur 10 ont réduit leurs dépenses d'éducation pour subvenir à leurs besoins élémentaires. (World Bank)

b) Liban. Audit du projet

La visite et l'audit du projet sera effectuée comme l'année passée par une personnalité locale indépendante ayant de l'expérience dans ce domaine, M. Daoud Matta.

c) Liban. Projet de scolarisation avec notre partenaire local SAWA

Pendant le premier semestre 2024, 100 enfants ont été formés. 25 au niveau 1 dont tous ont réussi le test de passage au niveau 2 ; 75 au niveau 2, dont tous ont réussi le test de passage au niveau 3. Présentement la session du deuxième semestre est en cours avec 100 enfants. Les formations ont toujours lieu dans des tentes louées au sein des campements informels.

d) Inde, Kechala

Les dons effectués en 2023 ont permis d'effectuer la réfection des barques navettes qui font le trajet entre deux des villages d'autochtones autour de l'immense lac de barrage et la ville voisine. Celles-ci montraient des défauts structurels dûs à l'usure et à la surcharge. Il était urgent de les remettre en état afin de prévenir tout accident pouvant s'avérer fatal pour des populations ne sachant pas nager.

L'installation solaire de chauffe-eau du pensionnat de garçons qui était devenue dysfonctionnelle du fait de sa vétusté a été également remise en état. A noter que Kechala se trouve à 900m d'altitude.

3. Activités 2025

a) Choix de la zone géographique

Relocalisation des activités vers l'Afrique pour 2025

Une discussion préalable avec les membres du Comité a eu lieu par messagerie entre le 21 et 31 juillet puis le 23 août. Elle concernait

- la situation de guerre au Liban ;
- la baisse considérable de notre récolte de fonds en 2024, ce qui pourrait indiquer que nos donateurs ne nous suivent plus dans le contexte actuel ;
- la difficulté de continuer à considérer l'activité exercée au Liban comme activité de "développement" dans une situation virant vers l'humanitaire, ce qui n'est pas le but de nos donateurs institutionnels genevois ;
- le fait que depuis la crise du COVID, nous ne nous rendons plus sur le terrain mais avons mis en place un système d'audit, efficace, mais ne remplaçant pas le contact direct ;
- le lancement d'une recherche de fonds en Suisse alémanique, en cherchant des parrainages entre des écoles de la place et notre ONG partenaire libanaise, n'ayant pas porté ses fruits ;
- la présence fréquente de notre directeur, responsable des activités de terrain, en Afrique de l'Ouest, en particulier au Sénégal, ce qui permettrait de renouer avec le contact du terrain ;
- ses retours fréquents sur la situation et les besoins en Afrique de l'Ouest qui, par ailleurs, affectent le continent européen ;
- la priorité accordée donnée à l'Afrique par l'ONU et les organisations intl. depuis 2013.

Le directeur a rédigé et partagé avant la réunion un document interne intitulé "*Pourquoi l'Afrique ?*" et préparé un premier document programmatique concernant un projet à mettre en œuvre en Casamance au Sénégal avec une vision sur cinq ans. Ce document interne sera rédigé en version publique. Il s'est également renseigné sur le cadre juridique permettant de travailler plus efficacement en Afrique où les problèmes de gouvernance peuvent compliquer le travail sur le terrain et a remonté ces informations vers le Comité en lui présentant des mesures concrètes à adopter.

Le Comité confirme unanimement le choix du Sénégal comme zone d'activité prioritaire. Il donne son accord à la création d'une "association étrangère" dans ce pays et désigne Jacques Albohair, directeur et responsable des projets, comme représentant de l'association au Sénégal. Il réitère son attachement au soutien et contact direct avec les populations défavorisées, en particulier les femmes et les enfants.

b) Fin des activités au Liban

Pour les mêmes raisons, énoncées dans la section précédente, le Comité met fin à ses activités au Liban fin 2024. Un courrier annonçant cette décision sera envoyé à SAWA, notre partenaire sur place, avec qui le sujet avait déjà été évoqué en août 2024, lors du lancement de la session du 2^e semestre.

c) Choix du projet principal :

Autonomisation et renforcement des capacités de femmes diolas de Casamance

Le Comité a décidé de commencer le travail en Afrique de l'Ouest avec un premier projet, faisant partie d'une vision sur 3 à 5 ans, qui concerne le soutien l'autonomisation de femmes de l'ethnie "diola" de Casamance, habitant un village de pêcheurs de 200 âmes sur les rives du fleuve du même nom. Il s'agira de réhabiliter un jardin potager qui nourrissait 30 familles ayant été abandonné pour cause du manque de moyens à empêcher les chèvres et cochons errants de détruire les cultures, la grillage de clôture ayant rouillé et les animaux trouvant toujours le moyen faire fi de son rafistolage. Une liste d'une dizaine de projets a été établie qui couvre autant les besoins en souveraineté alimentaire, qu'en renforcement des capacités éducatives et sanitaires ainsi qu'en protection environnementale. Le Comité approuve le projet d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes diolas du village de Pointe-Saint-George en Casamance comme projet prioritaire.

d) Activités de pérennisation de Kechala

Le Comité approuve le maintien de microprojets de pérennisation à Kechala en Inde, comme projets secondaires. Vu les fonds récoltés en 2024, ce soutien ne sera toutefois pas possible cette année.

e) Health-Lebanon

Vu la fin de nos activités au Liban, le remboursement des fonds envoyés il y a deux ans sera demandé, pour ce projet qui n'a pu voir le jour.

4. Avenir et cadre juridique

Pour le travail sur le terrain en Afrique, à commencer par le Sénégal, avec le temps et selon la nature des futurs projets, des partenariats avec des associations partenaires locales pourront être envisagés. Toutefois, vu la problématique de gouvernance propre à ce contexte, le Comité considère nécessaire de commencer à travailler sur place en tant qu'"association étrangère" selon le droit sénégalais. Vu la crédibilité et la fidélité d'Ushagram Suisse vis-à-vis de ses donateurs institutionnels genevois, ce format serait la meilleure option. Ce statut permettra au Comité de gérer directement les projets sur le terrain, par le biais de son directeur, responsable des projets, Jacques Albohair. Le délai d'obtention de l'agrément auprès du Ministère de l'Intérieur serait de trois mois. Le directeur lancera donc sans attendre la procédure de déclaration afin d'être prêt pour notre campagne de demande de fonds 2025. La réglementation sénégalaise exige qu'un des membres du Comité soit un citoyen sénégalais résidant sur place. Sur recommandation du directeur, M. Mamadou Saliou Diallo de Mbour, déjà membre actif, est proposé. Le directeur présente la personne, décrit son intérêt à œuvrer pour l'association et le propose dans la fonction de "Conseiller pour le Sénégal".

Le Comité 1) vote unanimement pour la demande d'agrément auprès des autorités sénégalaises pour qu'Ushagram Suisse puisse exercer ses activités sur leur territoire en tant qu'"association étrangère", 2) désigne Jacques Albohair, directeur responsable des projets, comme son représentant local au Sénégal et 3) vote unanimement pour l'intégration de M. Mamadou Saliou Diallo au Comité en tant que "Conseiller pour le Sénégal", sous réserve de validation par l'AG.

La séance est levée à 13h15.

Fait à Genève, le 03 septembre 2024



Barbara Frank
Présidente



Dominique Delley
Vice-Président